

Mécanisme de l'ONU pour les Tribunaux pénaux internationaux

Juriste, P4

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 12 juillet 2016
DATE DE PUBLICATION : 13 juin 2016
UNITÉ ADMINISTRATIVE : Bureau du Procureur
LIEU D'AFFECTATION : Arusha
RÉFÉRENCE DU POSTE VACANT : 16-LEG-RMT-61736-R-ARUSHA (R)

Valeurs fondamentales de l'ONU : intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

Place dans l'organigramme et rapports hiérarchiques :

Le poste est à pourvoir au sein du Bureau du Procureur du Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux (MTPI), à la Division d'Arusha. Le titulaire du poste travaille sous la supervision directe du Responsable/juriste hors classe.

Fonctions et responsabilités :

Le titulaire du poste s'acquitte des fonctions suivantes :

- Sous la direction générale du Responsable/juriste hors classe, il assure les fonctions de juriste principal, supervise l'ensemble des tâches juridiques du Bureau du Procureur et traite, de manière autonome, un large éventail de questions juridiques complexes et multidisciplinaires.
- Il examine les actes d'accusation dressés contre les personnes toujours en fuite et les pièces présentées à l'appui de ceux-ci.
- Il coordonne et dirige des équipes composées d'autres juristes qui traitent de questions importantes et supervise le travail de juristes assistants, de manière générale et sur des projets particuliers.
- Sous la direction du Responsable/juriste hors classe, il fournit au Procureur et au personnel du Bureau du Procureur des conseils juridiques sur différentes questions de fond et de procédure, dont certaines peuvent être d'une grande complexité et d'autres relever des aspects diplomatiques et stratégiques des principales fonctions du Bureau du Procureur.
- Il effectue des recherches et des analyses juridiques approfondies et il rédige des avis, des requêtes, des mémoires, des rapports et de la correspondance juridiques.
- Il supervise/effectue des tâches juridiques liées aux affaires et il est chargé de la tenue des statistiques relatives aux activités juridiques du Bureau du Procureur.
- Il prépare les documents juridiques nécessaires aux activités de recherche et d'aide aux autorités nationales ou en supervise la préparation.
- Il fournit aux archivistes des conseils relatifs aux documents, aux recueils de preuve et aux demandes de recherches liées aux affaires.
- Il assiste aux audiences et plaide devant le MTPI, en tant que de besoin.
- Il encadre les conférences diplomatiques, les commissions, les comités, les groupes de travail, les groupes d'experts et les autres organes, notamment en préparant des documents d'information, des résumés des questions examinées et des opinions exprimées par les délégués, des rapports de réunion, etc.
- Il siège à divers conseils et comités permanents et participe à des groupes de travail *ad hoc* ; il met en valeur le travail du Bureau du Procureur et représente l'institution à des réunions, des conférences, des séminaires, etc.
- Il met au point et examine les systèmes et procédures en vigueur au sein du Bureau du Procureur de la Division du TPIR ayant trait aux questions juridiques, et il révisé/définit les orientations en la matière.
- Il collabore et apporte son soutien aux travaux de la Division du TPIY, le cas échéant.
- Il s'acquitte d'autres fonctions que lui confie le Responsable/juriste hors classe.

Compétences :

- **Professionnalisme** — Connaissance des procédures et instruments de droit international, notamment pénal, et en particulier de la pratique juridique du TPIR et/ou du TPIY. Bonne connaissance du fonctionnement des enquêtes et poursuites pénales au niveau national et international. Aptitude à appliquer les connaissances juridiques à l'analyse de diverses questions complexes et à la mise au point de solutions novatrices. Solide capacité d'analyse, expérience de la rédaction de textes juridiques, maîtrise de la plaidoirie et aptitude à rédiger des documents juridiques. Expérience professionnelle et aptitude à travailler efficacement dans un cadre multiculturel. Aptitude à respecter des délais brefs et à mener de front plusieurs projets. Bonne maîtrise de l'informatique et connaissance pratique des logiciels utilisés et outils de recherche juridique en ligne. Le titulaire du poste tire fierté de son travail et de ses réalisations ; il fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; il apporte à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés ; il agit pour des motifs professionnels plutôt que personnels ; il persévère face aux obstacles et aux difficultés ; il garde son calme dans les situations de crise.
- **Communication** — Le titulaire du poste s'exprime avec clarté et efficacité, à l'oral et à l'écrit ; il est à l'écoute des autres, s'efforce de bien les comprendre et sait réagir comme il faut ; il pose les questions nécessaires pour obtenir des éclaircissements et se montre ouvert au dialogue ; il adapte le langage, le ton, le style et la présentation au public cible ; il partage l'information et tient les intéressés au courant.

Mécanisme de l'ONU pour les Tribunaux pénaux internationaux

- **Esprit d'équipe :** Le titulaire du poste collabore avec ses collègues pour atteindre les objectifs de l'institution ; il sollicite l'avis des autres en valorisant leurs idées et leurs compétences ; il est prêt à apprendre à leur contact ; il fait passer l'intérêt général de l'équipe avant son intérêt particulier ; il accepte les décisions finales du groupe et s'y plie, même si celles-ci ne cadrent pas toujours avec ses opinions ; il partage les réussites de l'équipe et assume sa part de responsabilité en cas d'échec.

COMPÉTENCES EN MATIÈRE D'ENCADREMENT

- **Suivi du comportement professionnel —** Le titulaire du poste délègue les pouvoirs, l'autorité et la compétence nécessaires à ses subordonnés ; il veille à ce que les rôles, les responsabilités et la chaîne hiérarchique soient clairs pour tous ; il estime avec précision le temps et les ressources nécessaires pour accomplir une tâche et tire le meilleur parti des compétences ; il suit l'avancement du travail au regard des échéances ; il s'entretient régulièrement avec ses subordonnés de leurs résultats, leur fait part de ses appréciations et leur donne des conseils ; il encourage l'audace et favorise la créativité et l'initiative ; il appuie activement les aspirations professionnelles de ses collaborateurs et évalue leur travail équitablement.
- **Qualités de dirigeant :** Le titulaire du poste sert de modèle à son entourage et arme ses collègues des atouts nécessaires pour atteindre les objectifs visés ; il s'emploie avec dynamisme à mettre au point les stratégies pour atteindre les objectifs fixés ; il établit et entretient des relations diverses pour comprendre les besoins et gagne des appuis ; il anticipe les conflits et les résout à l'amiable ; il s'investit dans le changement et le progrès et a le courage de prendre des décisions impopulaires.

QUALIFICATIONS

Formation :

Diplôme universitaire supérieur (master ou équivalent) en droit. L'admissibilité à l'exercice du droit dans un système juridique national est indispensable. Un diplôme universitaire de premier cycle conjugué à une expérience professionnelle adaptée peut être envisagé au lieu du diplôme universitaire supérieur. Des études universitaires supérieures en droit pénal ou en droit international seraient un atout.

Expérience professionnelle :

Au moins sept années d'expérience professionnelle, assortie d'une progression des responsabilités, dans le domaine de la poursuite pénale, et solide expérience au niveau international. Une expérience au sein du TPIR et/ou du TPIY est très souhaitable.

Connaissances linguistiques :

L'anglais et le français sont les deux langues de travail du Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux. Pour le poste annoncé, la maîtrise de l'anglais à l'oral comme à l'écrit est indispensable. La connaissance d'une autre langue officielle de l'ONU est un avantage.

Méthode d'évaluation :

Les candidats qualifiés pourront être invités à se soumettre à une évaluation écrite, qui sera éventuellement suivie d'un entretien visant à déterminer leurs compétences.

Remarque importante :

La nomination à ce poste est limitée au Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux. Le contrat du candidat retenu sera d'une durée limitée conformément au financement prévu initialement pour le poste. Le renouvellement du contrat dépend de la prorogation du mandat et/ou des fonds disponibles. Les Tribunaux internationaux n'étant pas intégrés au Secrétariat, les membres du personnel de l'ONU qui y travaillent sont affectés ou détachés par leur département ou leur service d'origine. La nomination des membres du personnel de l'ONU est soumise à l'autorité du Secrétaire général. Les membres du personnel sont censés assumer périodiquement de nouvelles fonctions, conformément aux règles et procédures en vigueur, et peuvent à cet effet être redéployés par le Secrétaire général sur d'autres postes dans toute l'Organisation selon l'évolution des besoins et des mandats.

Gratuité

L'ONU NE PERÇOIT DE FRAIS À AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (CANDIDATURE, ENTRETIEN, TRAITEMENT, FORMATION OU AUTRE). ELLE NE S'INTÉRESSE PAS AUX INFORMATIONS BANCAIRES.

Considérations générales

Aucune restriction ne sera imposée par l'Organisation à l'accès des hommes et des femmes, dans des conditions égales, à toutes les fonctions dans ses organes principaux et subsidiaires. (Charte des Nations Unies : chapitre 3, article 8.) Le Secrétariat de l'ONU est un espace non-fumeurs.

COMMENT POSTULER :

Les candidatures doivent être présentées sur Inspira, le portail de recrutement de l'ONU. Le Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux ne peut prendre en compte les candidatures qui lui sont adressées par courriel.

Adresse du site pour les candidats internes : <https://inspira.un.org>

Adresse du site pour les candidats externes : <https://careers.un.org>
